



Esch-sur-Alzette, le 22 septembre 2020

M. le bourgmestre

Mondercange

Rue Arthur Thinnès
L-3919 Mondercange

Concerne : réunion du Comité du syndicat ProSud.

M. le bourgmestre,

Conformément à l'article 14, alinéa 2, de la loi communale du 23 février 2001 concernant les Syndicats de Communes, nous avons l'honneur de vous adresser en annexe une copie de la convocation du Comité du Syndicat ProSud pour la séance du **jeudi 8 octobre 2020 à partir de 16:00 heures au Centre Culturel beim Nössert 14, rue de Schifflange L-3316 Bergem**. En effet, suite à la mise en place de mesures de sécurité COVID-19 à respecter, le syndicat se doit de trouver une salle offrant les possibilités pour se conformer aux exigences de sécurités requises.

En vertu de l'article 14, alinéa 2, de la loi communale du 23 février 2001, vous devez en informer par écrit, dans les 3 jours, vos conseillers communaux.

Vous devez également porter ladite convocation à la connaissance des habitants de votre commune dans les formes usuelles dans le secteur communal.

Veuillez agréer, M. le bourgmestre, l'expression de notre parfaite considération.

Le secrétaire
Arni BIREN

Pour le Bureau du ProSud
La Présidente,
(s) Anouk BOEVER-THILL



Considérant les mesures exceptionnelles dans le cadre de lutte contre le COVID-19 la réunion du Comité du jeudi, le 08.10.2020 à 16h00, au Centre culturel beim Nössert
14, rue de Schifflange L-3316 **Bergem**

Vu les mesures de sécurité COVID19 mises en place, la réunion aura lieu sans public.

ORDRE DU JOUR

1. Décision sur le lieu de la réunion du Comité du 8 octobre
2. Approbation du rapport de la réunion du Comité du 21 avril 2020
3. Vote des nouveaux statuts
4. Conversion de poste du manager général
5. Convention Red Rock Challenge
6. Night Card Sud, informations
7. UNESCO MAB informations sur l'organisation de la cérémonie de lancement et présentation de la nouvelle identité visuelle et la campagne de communication

à 17:00 heures :

8. Présentation par des responsables du MEA de leur projet sur la
« Vision territoriale pour la région Sud »

Le secrétaire
Arni BIREN

Pour le Bureau du ProSud
La Présidente,
(s) Anouk BOEVER-THILL

